

Une bande dessinée de
la fnath



DRÔLES D'ANNIVERSAIRES

Antony
Huchette

Églantine
Ceulemans

Didier
Boisson

Stéphane
Hirlemann

La famille Risquetout est en fête : elle se prépare pour l'anniversaire de Pélo, le grand-père, et de sa petite-fille Zoé. C'est l'effervescence, chacun est occupé et un peu excité. Il y a tant de choses à faire ! Seront-ils prêts pour la photo de famille ? Et surtout, dans cette agitation générale où la vigilance se relâche, le risque de voir se produire des accidents de la vie courante est à son maximum !

Les accidents de la vie courante sont responsables chaque année de près de 20 000 morts en France, c'est cinq fois plus que les accidents de la route. Ceux qui se déroulent dans la maison ou le jardin - les accidents domestiques - représentent 60% des accidents de la vie courante. Ces accidents ne sont pas une fatalité.

Afin de sensibiliser les jeunes enfants et les personnes âgées qui sont les plus touchés, la FNATH avec le soutien de l'association ASSUREURS PRÉVENTION, de l'INPES et de l'AMUF, a souhaité éditer cette bande dessinée. Quatre auteurs, avec leur totale liberté graphique et dans une approche ludique, font découvrir aux lecteurs les mesures à prendre pour sécuriser la maison et éviter les mauvaises surprises.

Et Fnathy, le pingouin avisé et vigilant est là et prodigue ses conseils...



la fnath

La FNATH, association des accidentés de la vie, conseille les personnes accidentées et leurs familles sur leurs droits. Elle les accompagne dans leurs démarches juridiques ou administratives avec le soutien de juristes et un réseau d'experts médicaux. La FNATH fait de la prévention un de ses axes d'intervention.

Devenez un ami de la FNATH sur Facebook ou consultez notre site : fnath.org



DRÔLES D'ANNIVERSAIRES

Antony
Huchette

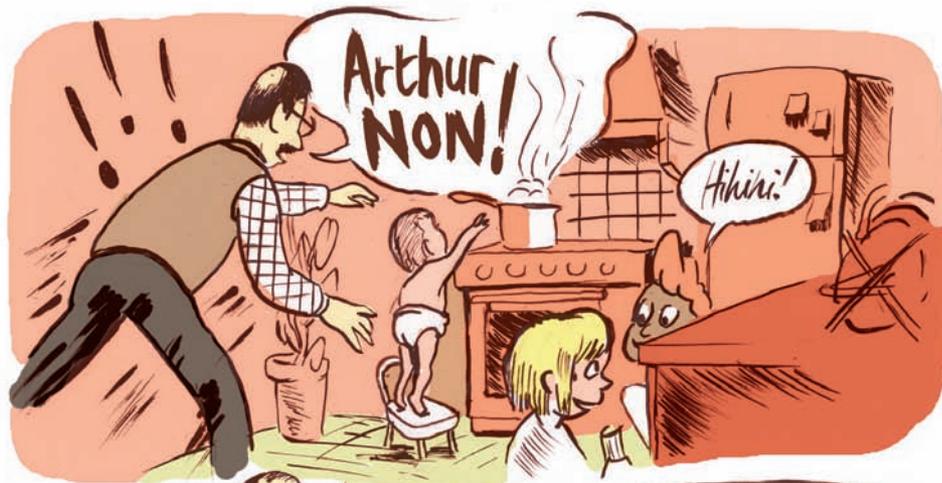
Églantine
Ceulemans

Didier
Boisson

Stéphane
Hirlemann

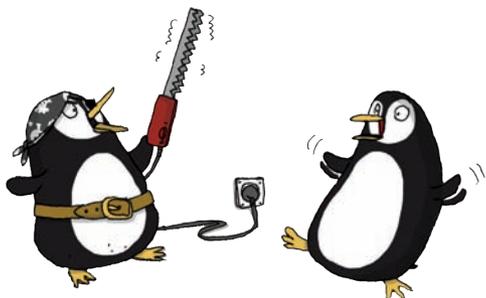
Un cocktail bien agité!







COMMENT ÉVITER...



LES BLESSURES

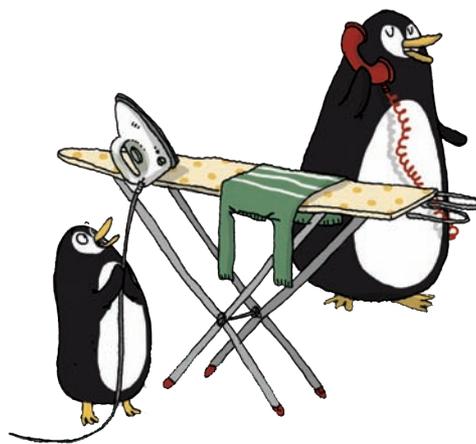
- Je débranche les appareils électriques après usage (couteaux, robots, etc.).
- J'utilise avec précaution les ustensiles tranchants et je ne les laisse pas à portée de mains : couteaux, mixers, batteurs.

ET AUSSI :

- Pour les enfants, je choisis une chaise haute ou un réhausseur conforme aux normes NF récentes et je ne les laisse jamais sans surveillance.
- Je nettoie et sèche les sols humides ou gras.
- Je range les sacs plastiques et les sacs poubelle pour éviter tout risque d'étouffement.
- Même chose pour les cacahuètes, olives, etc.

LES BRÛLURES

- J'éloigne les enfants des appareils électro-ménagers chauds : four, plaques de cuisson, fer à repasser, cafetière, friteuse et autres récipients avec liquide bouillant comme les casseroles, les bols de soupe ou les tasses à café.
- Je choisis un four avec portes isothermes.
- J'installe les casseroles sur la plaque de cuisson avec le manche tourné vers l'intérieur.
- Je teste la température du biberon.



L'INTOXICATION

- Je ne transvase jamais des produits d'entretien dans des récipients alimentaires.
- J'achète les produits ménagers avec bouchon de sécurité et je les range hors de la portée des enfants.
- J'équipe les placards du bas de la cuisine d'un système de blocage.

LES NUMÉROS D'URGENCE

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

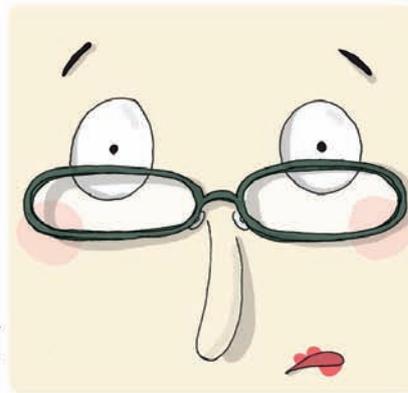
Numéro européen d'urgence : 112

www.centres-antipoison.net

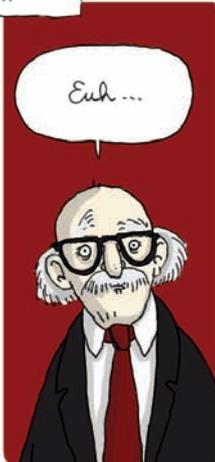
"Glissades en série"







Quelques instants plus tard...



COMMENT ÉVITER...



L'ÉLECTROCUTION

- Je vérifie l'installation électrique.
- Je ne pose aucun appareil électrique (sèche cheveux, rasoir électrique, chauffage mobile...) à proximité de l'eau, je les range dès que je les ai utilisés.
- J'installe des caches prises.

L'INTOXICATION

- Je range les médicaments dans une armoire fermée et les produits de toilette alcoolisés, hors de la portée des enfants.
- Je mets hors de la portée des enfants les produits cosmétiques comme les vernis à ongle, les parfums, les savons liquides... ainsi que les produits ménagers.



LES BRÛLURES

- Je règle la température du chauffe-eau à 50° maximum.
- Je vérifie la température de l'eau avec le coude ou avec un thermomètre pour le bain.
- Je ferme bien le robinet d'eau chaude.



LES CHUTES ET LES GLISSADES

- Je dispose un tapis de bain antidérapant dans la douche ou la baignoire.
- J'installe une rampe ou des barres d'appui le long de la baignoire ou de la douche et dans les toilettes.
- Attention aux chutes de la table à langer : je ne laisse jamais un enfant sans surveillance.

LES NUMÉROS D'URGENCE

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Numéro européen d'urgence : 112

www.centres-antipoison.net

Du Rifi au salon ...



Pélo



Alex



Sam



Zoé



Arthur

Tout semblait paisible dans le salon des Risquetout ...



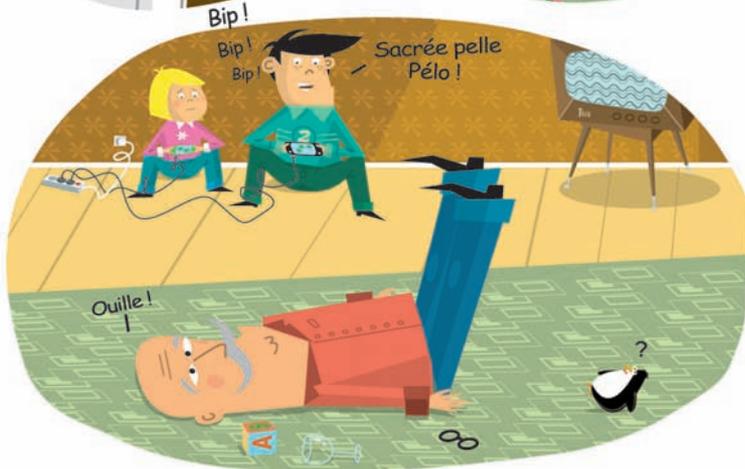
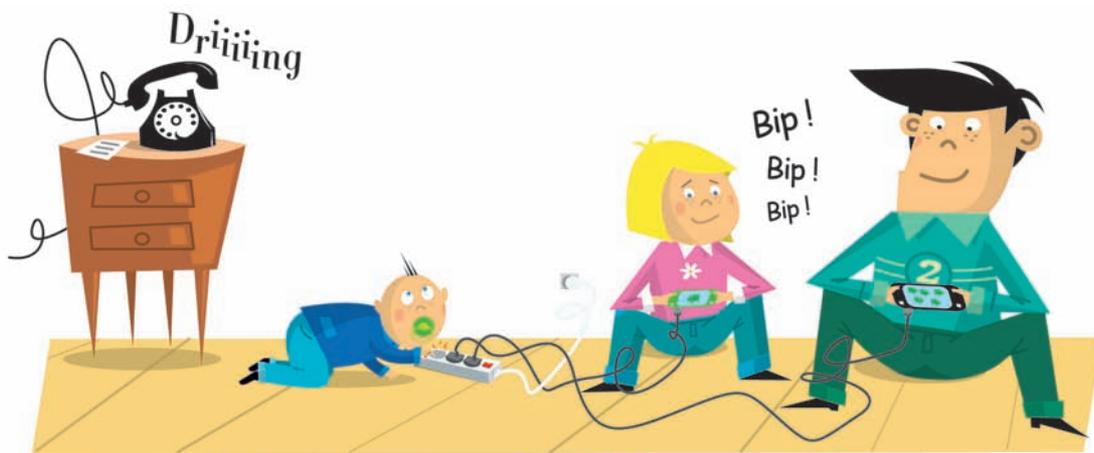
C'est à moi !
Tu triches !!
Nan !
Nan !
Si !
Nan !
Si !
Nan !
C'est à moi !
Nan !



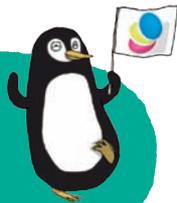
Combien de
bougies déjà ? !

Hé ! Hé !
Les allumettes
de Pélo !





COMMENT ÉVITER...



LES CHUTES

- J'installe des barrières de sécurité avec verrou en haut et en bas des escaliers, ainsi qu'une rampe pour sécuriser les passages.
- Je n'emprunte pas un escalier en chaussettes.
- Je mets des verrous à hauteur des portes de cave et grenier.
- Je n'encombre pas les lieux de passage de tapis, petits meubles, jouets...
- Je fixe les tapis au sol.



LA DÉFENESTRATION

- J'ai le réflexe de toujours fermer les fenêtres derrière moi.
- J'installe des gardes-corps aux fenêtres et des entrebailleurs.
- Je n'installe pas, près des fenêtres, de meubles ou de chaises sur lesquels les enfants puissent grimper.



ET AUSSI :

- J'installe un pare-feu devant la cheminée et je la fais ramoner tous les ans.
- Je range les allumettes et pâtes à feu après utilisation.
- J'équipe mon logement de détecteurs automatiques de fumée (DAF) aux normes.
- Je mets des caches prises.
- Attention aux plantes vertes, la plupart sont toxiques, et je pense à ranger les engrais hors de portée des enfants.

LES NUMÉROS D'URGENCE

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Numéro européen d'urgence : 112

www.centres-antipoison.net

PANIQUE AU JARDIN







COMMENT ÉVITER...



LES BLESSURES DU BRICOLAGE ET DU JARDINAGE

- Je mets les outils hors de portée des enfants et je les range correctement.
- Je manipule les produits chimiques avec précaution en portant des gants et un masque.
- Je m'assure du bon état du matériel comme par exemple l'échelle, la tondeuse...
- Je n'interviens pas sur un appareil branché, je le débranche tout de suite après utilisation.
- Je ne bricole pas avec des bagues, je porte des gants.
- J'éclaire et entretiens les escaliers de la cave.

LES BRÛLURES

- J'installe le barbecue sur un sol stable loin de toute source inflammable.
- Je ne l'allume pas avec de l'alcool à brûler ou de l'essence.
- Je dispose d'un moyen d'extinction (sable, extincteur, etc.).
- J'éloigne les enfants.
- Je range les ustensiles après utilisation.



LA NOYADE

- J'équipe ma piscine des dispositifs de sécurité prévus par la loi.
- Je ne laisse pas un enfant se baigner sans brassards ou bouée adaptée.
- Je reste toujours à côté des enfants ou je désigne toujours une personne adulte chargée de les surveiller.
- Je dispose à côté de la piscine certains équipements pour intervenir rapidement en cas d'accident : perche, bouée, téléphone portable...
- J'enlève les échelles d'accès hors sol après la baignade ainsi que tous les jouets, bouées qui pourraient inciter les enfants à s'approcher du bassin.



ET AUSSI :

- Je stocke les produits de traitement de la piscine et du jardin hors de portée des enfants.
- J'éclaire bien mon jardin.

LES NUMÉROS D'URGENCE

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Numéro européen d'urgence : 112

www.centres-antipoison.net

LES ACCIDENTS DOMESTIQUES, C'EST QUOI ?



Les **ACCIDENTS DOMESTIQUES** font partie des accidents de la vie courante qui sont des traumatismes qui se répartissent selon le lieu ou l'activité :

LES CHIFFRES ANNUELS DES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

- 11 millions d'accidents
- 5 millions de personnes accueillies aux urgences (soit 30% des présentations aux urgences)
- 1 français sur 6 a 1 accident de la vie courante par an
- 1 accident survient toutes les 3 secondes

LES ACCIDENTS DOMESTIQUES, SE PRODUISENT À LA MAISON OU DANS SES ABORDS IMMÉDIATS : JARDIN, COUR, GARAGE ET AUTRES DÉPENDANCES

12 000 MORTS

LES ACCIDENTS SCOLAIRES, INCLUENT LES ACCIDENTS SURVENANT LORS DU TRAJET, DURANT LES HEURES D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DANS LES LOCAUX SCOLAIRES, DE LA CRÈCHE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

20 000 MORTS AU TOTAL

LES ACCIDENTS DE SPORT OU DE VACANCES, ET LES ACCIDENTS DE LOISIRS

LES ACCIDENTS SURVENANT À L'EXTÉRIEUR : DANS UN MAGASIN, SUR UN TROTTOIR, À PROXIMITÉ DU DOMICILE

De la cave au grenier, du garage au jardin, les dangers sont multiples. Malgré son côté sécurisant, la maison représente un lieu à risques souvent méconnus ou sous-évalués.

Les **ACCIDENTS DOMESTIQUES** provoquent près de **12 000 décès par an**, soit trois fois plus que les accidents de la circulation...

Les **personnes âgées et les enfants**, plus fragiles face aux différents dangers de la maison, sont particulièrement touchés par les accidents domestiques :

- **personnes âgées** : après 65 ans, **2 décès sur 3** sont liés à un accident domestique (principalement une chute),
- **enfants** : les accidents domestiques représentent la **1^{ère} cause de décès** chez les enfants de 1 à 14 ans.

Pourtant, les accidents domestiques ne sont pas une fatalité. Il est possible de les éviter par des installations ou des aménagements adaptés ou des équipements de protection.

LES ACCIDENTS DOMESTIQUES



ET LEURS CONSÉQUENCES

Ces accidents sont loin d'être anodins : ils peuvent être mortels ou laisser des séquelles plus ou moins graves. Si certaines sont légères et temporaires, d'autres resteront permanentes.

MIEUX CONNAÎTRE LES RISQUES EST DONC ESSENTIEL !

L'INTOXICATION

Les causes les plus courantes sont :

- **l'ingestion**, le plus souvent due à une erreur médicamenteuse,
- **la projection** sur la peau,
- **l'inhalation** de vapeurs, gaz ou gouttelettes.



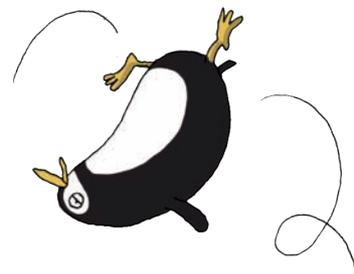
Dans quels lieux se produisent les intoxications ?

- **la cuisine** : les produits d'entretien,
- **la salle de bain** : médicaments, shampoing et produits d'entretien,
- **le salon** : mégots de cigarettes, alcools, plantes toxiques,
- **le garage et le jardin** : produits de bricolage,
- **la chambre** : cosmétiques, médicaments.



LA BRÛLURE

La peau de l'enfant est plus mince et plus fragile, elle brûle 4 fois plus vite et plus profondément, à la même température que celle de l'adulte.



LA CHUTE

Les enfants peuvent chuter facilement d'une chaise haute ou d'une table à langer.

Chez les personnes âgées, les chutes sont nombreuses. Elles s'expliquent par de multiples facteurs souvent combinés : troubles de l'équilibre, perte de motricité, vision moins bonne... Une fracture est vite arrivée.

A un certain âge, les conséquences peuvent être très importantes : 40 % des sujets âgés hospitalisés pour une chute sont amenés à séjourner ensuite en institution.



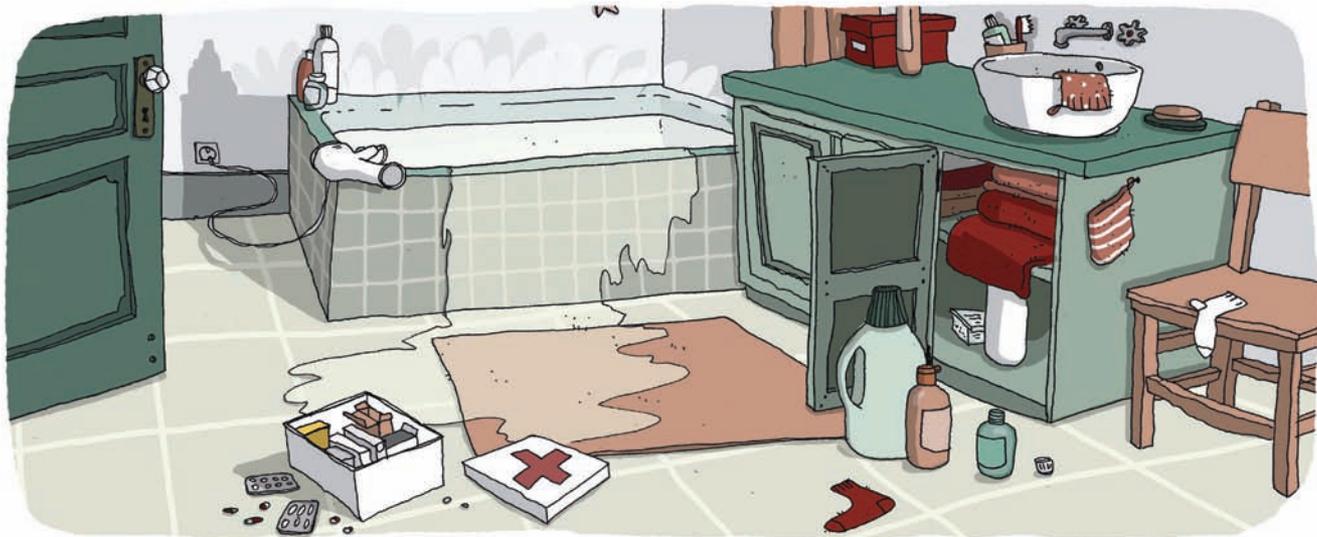
Comme Fnathy, devenez traqueur de risques pour la famille Risquetout !



Examinez ces images, mettez-vous au travail et traquez toutes les situations qui représentent un risque : saurez-vous trouver les 20 dangers ?

Il y a 3 dangers dans la cuisine, 6 au salon, 4 dans la salle de bains et 7 au jardin.





LES RÉOLUTIONS À PRENDRE À LA MAISON

DANS LA CUISINE

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

DANS LA SALLE DE BAINS

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

DANS LE SALON

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

DANS LE JARDIN

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

AUTRES

- _____
- _____
- _____
- _____

LES BONS RÉFLEXES,
LES BONS GESTES !



AVEC PATRICK PELLOUX,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS
URGENTISTES DE FRANCE (AMUF)

J'alerte

Je contacte

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Numéro européen d'urgence : 112

www.centres-antipoison.net

- Pour obtenir un **médecin urgentiste** au téléphone, il faut faire le **15**
- La **police** est à contacter en cas d'agression (viol, violences, vol, etc.) ou en cas d'accident sur la voie publique, appelez le **17**
- Les **pompiers** sont à contacter en cas d'incendie, en composant le **18**
- En cas d'accident ou du moindre problème, il faut alerter les **pompiers** en faisant le **18** et/ou le SAMU en faisant le **15**
- Contactez le centre antipoison de votre région, vous trouverez son numéro sur www.centres-antipoison.net

Les services de secours sont tous interconnectés et travaillent ensemble. Les moyens seront de toute façon engagés.

Pour pouvoir donner l'alerte de manière efficace il faut impérativement **RESTER CALME**, puis donner les informations suivantes :

- les circonstances de l'accident, le nombre de victimes et leurs âges,
- l'adresse et les codes des portes, l'étage,
- le numéro de téléphone auquel on peut être joint.

Les secours vont arriver vite, en attendant :

EN CAS D'INTOXICATION

- ne pas donner de médicaments,
- mettre le blessé sur le côté avec une couverture et un petit oreiller sous la tête,
- ne pas faire vomir, ne pas donner à boire (ni eau ni lait),
- préparer la dénomination du (ou des) produits à l'origine de l'intoxication (gardez l'emballage, le mode d'emploi et la notice à portée de main),
- rincer la bouche avec un linge propre, essuyer la peau si c'est une projection de liquide irritant et laver sous l'eau en cas de projection oculaire (au moins 30 minutes).

EN CAS DE COUPURE

- **NE JAMAIS** mettre de garrot, mais exercer une pression sur la plaie avec un linge ou plastique propre.

En cas de doute le médecin du SAMU vous dira quoi faire.

Ils s'impliquent

dans la prévention

ASSUREURS PRÉVENTION

L'association ASSUREURS PRÉVENTION traduit la volonté des professionnels de l'assurance d'avoir une politique de prévention et de sensibilisation forte et transversale en direction du grand public. Elle agit dans tous les domaines de la prévention : route, santé, accidents de la vie courante... Tout au long de l'année, de nombreuses initiatives sont lancées afin de sensibiliser les Français aux gestes et aux réflexes de prévention.

www.assureurs-prevention.fr

AMUF

L'Association des Médecins Urgentistes de France promeut la médecine d'urgence et ses acteurs ainsi que l'ensemble du système sanitaire et social en lien avec la médecine d'urgence. Elle défend un service public garantissant l'égalité, la qualité et la sécurité des soins.

www.amuf.fr

INPES

Institut national dédié à la prévention et à l'éducation pour la santé, l'INPES définit et met en œuvre pour le compte du Ministère des Affaires sociales et de la Santé, les programmes nationaux sur ce champ. Il a pour finalité de promouvoir des comportements, des habitudes et des environnements favorables à la santé. Créé par la loi du 4 mars 2002, l'INPES regroupe 140 collaborateurs en trois entités : Enquêtes, études et évaluations ; Communication et information ; Soutien aux acteurs de terrain.

www.inpes.sante.fr

Réalisé avec le soutien financier de l'INPES et d'ASSUREURS PRÉVENTION



DRÔLES D'ANNIVERSAIRES

Direction éditoriale : FNATH, ASSUREURS PRÉVENTION

Conception et réalisation : MTCultures

Illustrations : Didier Boisson, Églantine Ceulemans,

Stéphane Hirlemann, Antony Huchette assisté de Charles Nogier

Conception graphique : E. Besson pour MTCultures

Dépôt légal : 2013

© FNATH, association des accidentés de la vie

Une journée pas comme les autres. C'est l'effervescence. Péro Risquetout et sa petite-fille Zoé fêtent leur anniversaire. Comme tous les ans, pour marquer la journée, le cousin Fernand doit prendre la photo de famille... auront-ils tous fière allure ?

Un album à découvrir ensemble, entre seniors et jeunes enfants,
pour s'informer et connaître les bons gestes pour prévenir les accidents de la vie courante.



Les accidents de la vie courante
sont responsables chaque année
de près de **20 000** morts

1 200 personnes sont hospitalisées par jour
suite à un accident domestique

11% des accidentés gardent des séquelles
physiques ou psychiques

